

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE LUNDI 26 JUILLET 2021 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1HO.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

➤ # DPDRL210150 <</p>

Nature et effets :

- Régulariser la galerie actuelle tel que représentée au certificat de localisation et au permis initial, en partie à l'intérieur de la bande riveraine, alors que le règlement sur le zonage 40-2004, article 12.3.2 mentionne qu'aucune construction ne peut être implantée à l'intérieur de la bande de protection riveraine
- Régulariser un abri à bois attenant au garage à moins de 2 mètres de la résidence.

Désignation de l'immeuble: 516, chemin Beaurivage

Lot: 2677964

Zone: VIL-18

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, au plus tard avant la levée de l'assemblée publique du 26 juillet 2021, par écrit seulement, adressé à la Municipalité de Lac-des-Écorces :

- par la poste au 672, boulevard Saint-François, Lac-des-Écorces, QC JOW 1H0
- par courriel à dg@lacdesecorces.ca
- ou par écrit déposé lors de la séance ordinaire du conseil

Donné à Lac-des-Écorces, ce 8e jour de juillet 2021.

Nathalie Labelle

Secrétaire-trésorière adjointe

Mathali Lahlle

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité, ce 8e jour de juillet 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8e jour de juillet 2021.

Nathalie Labelle

Secrétaire-trésorière adjointe

nathali Labelle